

Lignes directives de l'Association Suisse de Physiothérapie du Sport

L'Association Suisse de Physiothérapie du Sport ASPS, reconnue « groupe spécialisé », est l'interlocuteur compétent de la Fédération Suisse de Physiothérapie FSP pour les questions de physiothérapie du sport.

L'ASPS représente les intérêts de ses membres auprès de la Fédération Suisse de Physiothérapie FSP.

L'ASPS encourage l'intégration de la physiothérapie du sport dans la physiothérapie conventionnelle en Suisse.

L'ASPS établit un système de gestion de qualité en collaboration avec la Fédération Internationale de Physiothérapie du Sport.

L'ASPS entretient des relations avec Swiss Olympic, avec les instances sportives politiques en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'avec les partenaires médico-sportifs.

L'ASPS encourage l'intégration des physiothérapeutes du sport dans les commissions médicales des fédérations et des associations sportives.

L'ASPS s'engage à promouvoir la physiothérapie du sport auprès des athlètes de haut niveau ainsi qu'auprès de tous les sportifs.

L'ASPS stimule et incite ses membres à suivre régulièrement des formations post-grades ainsi que des formations continues.

L'ASPS s'engage à exiger le respect d'un code éthique et professionnel dans le domaine de la physiothérapie du sport. (Spécialement dans la prévention du dopage).

L'ASPS encourage et soutient la recherche scientifique dans le domaine de la physiothérapie du sport.